



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

BIC

Question écrite n° 37469

Texte de la question

M Bruno Chauvierre attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'economie, des finances et de la privatisation, charge du budget, sur la situation de nombreux artisans qui doivent, selon les dispositions administratives et fiscales du 10 septembre 1985, integrer leurs frais financiers dans leurs benefices, ce qui pose, pour un grand nombre d'entre eux, de nombreux problemes de tresorerie. Il lui demande s'il ne serait pas possible d'appliquer ces mesures d'une facon plus souple afin d'eviter la faillite a certains artisans.

Données clés

Auteur : [M. Chauvierre Bruno](#)

Circonscription : - NI

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37469

Rubrique : Impot sur le revenu

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 944